

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 13

Artikel: Les chiens du guet : (fin)
Autor: Lacroix, Auguste de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

veut; le prix du carton est ordinairement de 50 c. Puis on tire les numéros, et, au fur et à mesure que ceux-ci sortent, ils sont reproduits par un immense cube peint en blanc disposé au milieu de la place, où chacun peut les voir; en outre, un certain nombre de crieurs publics répètent, aux extrémités de la place, les numéros sortis. Il paraît que ces parties de loto sont fort curieuses comme coup d'œil, et que, en outre, la population y prend un plaisir très vif. Les lots sont, du reste, assez forts: le terne gagne 800 fr.; le quaterne, 2500; le quine, 5000 fr.

Lo pliornican.

Lè z'autro iadzo lài avái dein ti lè veladzo on pliornican ào bin onna pliornicanna, qu'on lão desái assebin lo pleureu ào bin la pleureusa, que l'est dâi dzeins que dévessont allâ ái z'eintrâ po àidi à pliorâ ái pareints ào bin po pliorâ solets se lè pareints n'étiont pas décidâ. Ne sé pas coumeint fassont dein lo temps; mà d'a derrâi qu'on ein a z'u, diabe la mi que pliorâvont et mè peinso que l'est po cein qu'on lè z'a aboli quasu pertot. On lè z'a reimpliaci dein cauquies z'eindrâi pè dâi prieu; mà ne pryon pas mé que lè z'autro ne plioravont.

On dzo qu'on devessâi eintrâ on hommo qu'é-tâi luteniein dâo gouvernemeint (ora, on lão dit préfet), s'agessâi dè pliorâ dè sorta, kâ lài volliâvè avái 'na masse dè dzeins dâo défrou et sè faillâi pas férè vergogne. Lo matin dè cé dzo, lo pliornican qu'avái portant étâ averti, s'ein va tsi son vesin, qu'étâi chôqui, et lài dit :

— Fâ-mè vâi on serviço?
 — S'on pâo, n'est pas dè refus; qu'est-te?
 — Tê faut allâ à ma pliace à l'eintrâ dâo lutenein.
 — Et porquiè lài vas-tou pas tè mémo?
 — C'est que ma pourra fenna est morta stu matin, et n'é pas lo tièu dè pliorâ vouâi!

Il est un des grands villages de notre canton qui s'est toujours obstiné à n'avoir ni bureau de poste, ni télégraphe. Un de ses ressortissants, examinant par hasard les armoiries de Genève, s'écria d'un air satisfait :

— A la bonne heure! En voici qui sont de mon avis.
 — Comment cela? lui demande quelqu'un.
 — Vous voyez: *Post tenebras lux*, c'est ce que je me tue à leur faire comprendre en municipalité!
 — Mais qu'est-ce que cela veut donc dire?
 — Cela veut dire que la poste et le télégraphe, c'est du luxe, pardi!

Les chiens du guet.

(Fin.)

Il était un peu plus d'onde heures et demie lorsqu'Albert quitta la demeure de sa fiancée. L'heure de la fermeture des portes de la ville approchait... Albert courait sur la grève,

plutôt qu'il ne marchait. Son chemin le plus direct devait être de traverser le pont établi dans l'axe du château de B***. Il n'y était pas encore parvenu, lorsqu'il s'aperçut qu'il était déjà recouvert par la marée montante. Il se dirigea alors, par un assez long détour, mais en redoublant de vitesse, vers le second pont, situé un peu plus loin. La vague commençait à mordre ses assises. Albert le franchit d'un élan et arrive aux pieds des murs de la ville. Il court à la porte qui lui fait face... Cette porte venait de se fermer... Il frappe... Il appelle, il crie... Rien ne répond à son appel... rien qu'une voix lointaine et menaçante, la voix d'un chien qui semble se diriger vers lui... Albert pâlit... Une lumière affreuse se fait tout à coup dans son esprit... Il se trouble, il tremble, lui qui n'a jamais tremblé, dans un abordage, devant les sabres et les haches des ennemis... C'est qu'il entrevoit, dans ce moment, la mort la plus cruelle que l'imagination épouvantée puisse se représenter, la mort dans l'isolement, la nuit, la mort sans gloire, une longue agonie dans les plus affreuses tortures, la mort sous les dents de chiens furieux... *les chiens du guet*...

Cette pensée a glacé son sang dans ses veines... Il est sans armes... que faire?... Derrière lui les remparts de la ville, devant lui la mer, dont les vagues accourent écumantes, en grondant, comme autant de bêtes féroces qui réclament aussi leur proie... Un instant, il hésite, il se demande si la mort qu'elles lui apportent ne serait pas préférable aux tortures qui l'attendent. Moment d'angoisse!... Mais non, ce serait le suicide, ce serait une lâcheté aux yeux des hommes et un crime aux yeux de Dieu, qui le jugera dans quelques instants...

Mais déjà il est trop tard pour réfléchir au parti qu'il doit prendre... A la voix qui s'est fait entendre au loin, d'autres voix ont répondu... Les aboiements se rapprochent plus distincts, plus nombreux et plus furieux... Ils éclatent à sa droite et à sa gauche... Tout moyen de salut lui est enlevé... La mort l'étreint de toutes parts... Alors, l'infortuné, comme un athlète qui se prépare au combat, jette loin de lui son manteau qui gênerait ses mouvements... Puis, levant les yeux au ciel, il implore la miséricorde divine et adresse un suprême adieu à celle qui lui était promise et qu'il ne reverra plus...

Il était temps... Le premier chien arrive sur lui et d'un bond s'élance sur sa poitrine... Albert le saisit entre ses bras nerveux et s'efforce de l'étouffer, mais il reçoit de terribles morsures et le rejette avec violence sur le pavé. L'animal, rendu plus furieux, se relève et bondit de nouveau. Un autre accourt, puis un autre et d'autres encore... En un instant, Albert est entouré, déchiré... Son sang coule de toutes parts... Ses vêtements n'existent plus... Il est nu sous la dent de ses ennemis, comme autrefois les martyrs sous la dent des fauves du cirque... Ses mains elles-mêmes, dévorées et privées de leurs doigts, ne peuvent plus le défendre... Ses forces l'abandonnent... Il tombe en jetant dans la nuit le nom de Claudia... Cri superflu! Suprême adieu!... En vain il se débat encore... en vain il essaie d'écartier ses bourreaux. Ses efforts mêmes ne servent qu'à exciter leur fureur... Quelques minutes à peine se sont écoulées et déjà son cœur a cessé de battre... Ce cœur, tout rempli de l'image de Claudia, a été arraché de sa poitrine...

Le lendemain matin, les hommes préposés à la garde des chiens s'étant présentés pour les emmener, trouvèrent les débris sanglants de leur festin nocturne. Les restes d'Albert (horrible réalité d'une métaphore vulgaire!), ses restes furent emportés dans la ville et enterrés, le surlendemain, dans le cimetière, avec les honneurs militaires, au milieu du concours de toute la population malouine...

Malgré toutes les précautions prises pour en atténuer l'effet, l'horrible nouvelle parvint aux oreilles de Claudia, qui tomba comme foudroyée. Lorsqu'elle reprit l'usage de ses sens, elle avait perdu la raison. Elle ne la recouvra que longtemps après l'événement qui la lui avait enlevée. Tout ce qui lui rappelait, même indirectement, la sanglante tragédie qui avait pour jamais détruit son bonheur, lui causait des commotions violentes. La vue d'un chien la faisait tom-

ber en syncope. Le nom seul de ces animaux, prononcé en sa présence, la jetait dans un trouble inexprimable.

Au bout de deux ans, cependant, le calme se rétablit par degrés dans cet esprit troublé. Il ne lui restait, en apparence, qu'un grand fond de tristesse que rien ne pouvait vaincre et une prostration physique qui se traduisait par une extrême pâleur. Les pensées religieuses envahirent son âme. Les pratiques de la dévotion paraissaient seules apporter quelque soulagement au chagrin qui la dévorait lentement. Elle prit le voile dans un couvent dont elle ne tarda pas à devenir la supérieure. Sa vie exemplaire et pleine d'austérités lui avait mérité cette distinction.

Elle vécut dès lors dans une retraite absolue, ne recevant d'autres visites que celles de Mlle C***, son amie d'enfance, la seule qu'elle eût admise dans la confidence de ses chagrins, avant son entrée en religion. C'est à elle aussi qu'elle avait remis le portrait d'Albert, en lui recommandant de le détruire, afin que rien ne survécût, après la mort de la religieuse, de l'amour profane et malheureux qui avait troublé les derniers jours de sa vie mondaine.

Quatre années à peine après son entrée au couvent, la jeune supérieure mourait épaisse par le chagrin, mais remplie d'espérance, pleurée comme une martyre, honorée comme une sainte.

Mlle C*** a tenu sa promesse. Le portrait d'Albert n'existe plus.

Le jour qui suivit la fin tragique du jeune officier de marine, un arrêté de la municipalité de Saint-Malo supprima les chiens du Guet. Ils furent empoisonnés...

Un siècle a passé sur cette lamentable histoire, dont les souvenirs commencent à s'effacer. Je me suis efforcé de les recueillir avec un soin scrupuleux, en essayant seulement de recomposer, par la pensée, les péripéties du drame lugubre dont le dénouement n'eut pas de témoins.

Auguste DE LACROIX.

Un jeune homme, éperdument amoureux, venait d'être éconduit par l'objet de sa flamme. Désespéré, il fait part à son père de sa cruelle position et lui dit :

— Mè tsapérâi dè preindrè mon vetterli et dè mè férè châtotâ la cervalla !

— Ne mè fâ pas cé chagrin, repond lo père, kâ se te fâ cé coup, mè bombardâi que tè redio on mot.

Un aubergiste partage un demi-litre avec l'un de ses plus fidèles clients. Ils parlent des bons procédés, de la loyauté et de la bonne foi qu'on doit observer en toutes choses. « Oui, disait le client, oui, mon ami Georges, soyons honnêtes, agissons droitement et nous aurons toujours la conscience tranquille ! » — C'est vrai, répond l'aubergiste, mais cependant il ne faut pas non plus que la conscience empêche de faire honneur à ses affaires.

Entendu au buffet de la gare à Echallens, entre un Fribourgeois et un Vaudois, discutant le meilleur moyen d'utiliser les fumiers.

Le Fribourgeois défend le système employé dans son canton, qui consiste généralement à répandre le fumier sur les prairies, tandis que le Vaudois soutient qu'il vaut mieux l'enterrer.

La discussion s'animant, le Vaudois, pour justifier ses arguments, arrive à cette conclusion :

« Eh bin me n'ami coumanda vâi dou bons biftè-

ques ; mè ien medzerî ion ; te té métri l'autro su lo veintro et ne verrein à quien farra lo mè dè bin. »

On lit dans une de nos feuilles d'annonces de la semaine dernière : A vendre d'occasion une bonne montre en or, pour dame ayant peu servi. »

La Biche au Bois. — Cette belle féerie surpassé tout ce que nous avions supposé, et, nous le répétons, jamais, nous n'avons rien eu sur notre théâtre qui puisse être comparé à une telle variété, une telle richesse de mise en scène. Le spectateur est sans cesse dans l'admiration des splendides tableaux qui se succèdent devant ses yeux, par des changements à vue habilement exécutés, et où les couleurs des décors et des costumes s'harmonisent avec un art, un goût parfait. Deux représentations ont suffi pour que cette pièce si compliquée réussisse dans ses moindres détails ; aussi espérons-nous que le public de Lausanne et des villes voisines s'empressera de profiter d'un spectacle aussi remarquable, et dont nous ne reverrons peut-être pas le pareil, tant il exige de frais et de sacrifices, qui ne peuvent être suffisamment compensés dans une petite ville. Les fêtes religieuses s'approchent et la saison théâtrale touche à sa fin ; que personne donc ne laisse échapper une si belle occasion d'aller voir, au moins une fois, la *Biche au bois*, dont ils garderont le plus agréable souvenir.

Par une circonstance tout à fait indépendante de notre volonté, nous avons reproduit, sans en citer la source, dans notre précédent numéro, un article intitulé : *La ligue des célibataires*. Voulant rendre à chacun ce qui lui est dû, nous nous empressons de dire qu'il a été traduit de l'anglais et arrangé par M. Ferrière, du *Correspondant littéraire*. Ceci nous fournit tout naturellement l'occasion de féliciter ce nouveau journal, fort intéressant jusqu'ici, soit au point de vue de sa rédaction et du bon goût qui préside au choix de ses morceaux, soit au point de vue typographique.

Le mot de la charade publiée dans notre précédent numéro est : *aujourd'hui*. La prime a été gagnée par M. Girardet, cafetier, rue de l'Halle, à Lausanne, qui nous a envoyé la solution par ces mots que bon nombre de marchands de vin voudraient pouvoir inscrire sur leur enseigne :

« *Aujourd'hui*, point de crédit, demain oui. »

Autre charade pour laquelle nous offrons en prime un joli couteau de poche :

Mon premier est chef de famille.
Aux amants qui vous poursuivront,
Pour rester sage, jeune fille,
Répondez toujours mon second.
Ah ! que mon tout ferait merveille,
Lecteur et vous surprendrait bien,
Si, pour être musicien,
Il ne fallait que de l'oreille !

AVIS. — Nous continuons de prendre en remboursement les abonnements de l'année courante qui n'ont pas été réglés.

Toute demande de changement d'adresse doit indiquer le numéro de la bande et être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

L. MONNET.